

Ma Comm'Une

Votre magazine communal



VILLE DE
SAINT-GHISLAIN

Mars 2022
N°8

Participation citoyenne p.8
**SOYEZ ACTEURS
DE VOTRE VILLE !**



Social p.10
**LE CPAS, BRAS SOCIAL
DE LA COMMUNE**

Focus p.4
**PST 2019-2024
OÙ EN SOMMES-NOUS ?**





Festinaturre

Printemps sans pesticides &
Quinzaine de l'abeille



22 mai 2022
De 10h à 17h
Parc communal
de Tertre

Spectacle humoristique

Visites du rucher

Animations - Ateliers

Marché de producteurs locaux

Gestion différenciée

Programme complet sur www.saint-ghislain.be





Edito

En Wallonie, au lendemain des élections d'octobre 2018, les Collèges communaux nouvellement formés ont eu l'obligation d'instaurer et de mettre en œuvre un programme stratégique transversal (PST). Bien qu'elle puisse paraître obscure de prime abord, cette imposition légale responsabilise davantage encore les mandataires locaux et les agents de l'Administration. Le PST s'apparente en effet à un contrat qui formalise la gestion des affaires communales, et ce au travers de trois axes essentiels : la planification, la transversalité et l'évaluation.

À Saint-Ghislain, la gestion d'un PST n'est cependant pas une nouveauté. En effet, soucieux d'assurer avec responsabilité les fonctions que vous nous aviez confiées lors de la mandature précédente, nous avons déjà inscrit nos projets dans une programmation stratégique permettant de gérer au mieux nos ressources humaines, matérielles et financières. Cette nouvelle édition de votre magazine communal nous offre donc l'opportunité de vous présenter et, surtout, de démystifier ce processus majeur de gouvernance locale.

Élément indispensable à la réalisation efficace et efficiente du PST, les finances publiques font elles aussi l'objet d'un suivi méthodique et d'un contrôle vigilant. Ainsi, en novembre dernier, les deux institutions que sont la Ville et le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) ont soumis à l'approbation du Conseil communal leur budget respectif, tous deux établis pour l'exercice 2022. Dépenses de fonctionnement et de transfert, recettes fiscales ou encore frais de personnel, autant d'éléments qui vous sont ici présentés et qui, vous le verrez, allient tout à la fois ambition, volontarisme et sérieux.

Enfin, parce que nous mettons un point d'honneur à prendre en compte vos avis et opinions, nous vous informons d'ores et déjà sur l'enquête de satisfaction citoyenne à laquelle vous pourrez très prochainement participer.

Bonne lecture !

Daniel OLIVIER
Bourgmestre



Sommaire

- ▶ **Focus** **p.4**
EN COUVERTURE Programme Stratégique Transversal 2019-2024 - Où en sommes-nous ?
- ▶ **Vie communale** **p.6**
Budgets Ville et CPAS 2022
Un objectif commun : le bien-être de tous
- ▶ **Participation citoyenne** **p.8**
EN COUVERTURE Soyez acteurs de votre Ville !
- ▶ **Environnement** **p.9**
Devenez gardien.ne de la biodiversité !
Pour chaque bébé né, un arbre planté
Pensez aux mauvaises herbes
Grand nettoyage en mai
- ▶ **Social** **p.10**
EN COUVERTURE Le CPAS, bras social de la commune
- ▶ **Sport/Loisirs** **p.12**
Stages « Action Jeunes » de Pâques
Soirée des Mérites sportifs
Stage « Gribouill'art »
- ▶ **Culture** **p.13**
Biblio et Ludo : les animations ont repris !
- ▶ **Patrimoine** **p.14**
Un château bicentenaire
- ▶ **Points de vue** **p.16**
- ▶ **De-ci, de-là, à travers l'Entité** **p.17**
Il était une fois
- Informations communales** **p.18**
Le Mot du Collège
Une administration à votre service

Agenda

Programme Stratégique Transversal 2019-2024

Où en sommes-nous ?

Le PST (Programme Stratégique Transversal) est un outil de bonne gouvernance adopté par la Wallonie en 2018. Il permet aux mandataires et aux administrations publiques de disposer d'une feuille de route unique pour atteindre les objectifs partagés entre mandataires, agents communaux, partenaires, entreprises, associations, citoyens, etc.

Dès 2019, la Ville - tout comme le CPAS d'ailleurs - s'est dotée d'un PST afin de traduire la déclaration de politique communale en un véritable programme stratégique étalé sur toute la mandature. Composé d'objectifs stratégiques déclinés en objectifs opérationnels, il se concrétise par la mise en œuvre d'actions. Celles-ci sont engagées en fonction des moyens humains ou financiers disponibles.

La démarche est pilotée par les partenaires du pacte de majorité, appuyés par les Grades légaux (Directeur général et Directrice financière) et les agents de l'Administration, qui mettent tout en œuvre pour le réaliser.

Il est à noter que le PST ne reprend pas toutes les activités de la commune. Les missions de base d'une administration communale ou celles qui sont obligatoires n'y sont pas reprises. La délivrance de documents administratifs, les permis d'urbanisme ou encore la perception de taxes, par exemple, n'y figurent donc pas.



6 axes principaux

Le PST communal comprend un **volet externe** (orienté vers les citoyens) et un **volet interne** (à destination des services communaux). Véritable tableau de bord des autorités politiques et administratives, il s'agit d'un outil évolutif qui s'étoffe en fonction des réalités quotidiennes, des contraintes budgétaires et des obligations supra-communales.

Les objectifs doivent correspondre à l'acronyme « SMART » :

- **Spécifiques** : précis, ils ne peuvent laisser aucune place à l'ambiguïté
- **Mesurables** : une date, des chiffres, des critères, autant d'indicateurs qui doivent être quantifiables, observables et objectivables
- **Atteignables** : un juste équilibre entre l'effort à fournir et le résultat escompté doit être trouvé
- **Réalistes** : il est inutile de viser la lune, les objectifs fixés doivent pouvoir être atteints
- **Temps** : court, moyen ou long terme, le facteur temporel est primordial tant pour la détermination des objectifs que pour leur réalisation

Le volet externe du PST



6 objectifs stratégiques :

- **Être une ville dynamique**
- **Être une ville citoyenne**
- **Être une ville conviviale**
- **Être une ville durable**
- **Être une ville performante**
- **Être une ville solidaire**

Le volet interne du PST



3 objectifs stratégiques :

- Être une administration résolument innovante et efficiente
- Être une administration attentive au bien-être de son personnel
- Être une administration qui place la sécurité et la prévention dans ses priorités

Ces **objectifs stratégiques (OS)** sont déclinés en **39 objectifs opérationnels (OO)**, et à l'heure d'écrire ces lignes, **172 actions (A)** sont intégrées au programme.

Quelques exemples

Volet externe

Être une ville citoyenne (OS)

- Garantir un enseignement pour tous, de proximité et à prix démocratique (OO)
 - ◆ Poursuivre l'organisation de classes en immersion linguistique (A)
 - ◆ Développer l'école numérique (A)
 - ◆ Lutter de manière coordonnée contre le harcèlement scolaire (A)
 - ◆ Intégrer les enfants à besoins spécifiques (A)
 - ◆ Veiller à la qualité des infrastructures



Volet interne

Être une administration attentive au bien-être de son personnel (OS)

- Accompagner les membres du personnel dans l'évolution de leur carrière (OO)
 - ◆ Institutionnaliser la désignation d'un parrain pour accompagner les nouveaux agents (A)
 - ◆ Développer et organiser un sujet de formation annuel pour les responsables de service (A)
 - ◆ Améliorer les évaluations et mettre à jour les descriptions de fonction (A)
 - ◆ Mettre en place un plan de formation (A)
 - ◆ Établir un code de bonne conduite du travailleur (A)
 - ◆ Préparer les départs des agents à la retraite et s'assurer de la transmission de leur savoir-faire (A)
 - ◆ Gérer l'absentéisme et assurer la polyvalence des agents (A)



Volet externe

Être une ville conviviale (OS)

- Encourager la pratique sportive (OO)
 - ◆ Optimiser l'offre sportive, les animations et les stages aux conditions les plus attractives (A)
 - ◆ Structurer une approche sportive pluridisciplinaire à vocation éducative, formative, sociale et éthique en partenariat avec les clubs (A)
 - ◆ Créer de nouvelles aires de jeux et de loisirs dans les cités et quartiers (A)
 - ◆ Garantir le bien-être et favoriser l'inclusion sociale (A)

Les objectifs de développement durable (ODD) occupent une place particulière dans le PST. Il s'agit en effet d'un processus dynamique et solidaire de transformation, dans lequel l'exploitation des ressources naturelles, le choix des investissements, l'orientation des changements techniques et institutionnels sont rendus cohérents avec l'avenir, comme avec les besoins du présent.

Une gestion performante

Il va de soi que le pilotage d'un programme transversal de cette ampleur nécessite une gestion rigoureuse. Pour sa mise en œuvre, le Directeur général de la Ville peut s'appuyer sur le Comité de direction et un agent affecté à cette tâche. Un logiciel adapté permet en outre le suivi de chaque action en quelques clics. Chaque détail y est repris, de la description du projet jusqu'aux indicateurs pour l'évaluation, en passant par une analyse de risques et, le cas échéant, l'implication budgétaire.

Pour l'heure, une centaine d'actions ont déjà été concrétisées ou sont en cours de réalisation. S'il est certain que le Covid est venu jouer les trouble-fête et que quelques projets ont pris un peu de retard, gageons que d'ici le terme de la mandature 2024, tout sera mis en œuvre afin que le Programme Stratégique Transversal puisse être réalisé dans son ensemble et répondre ainsi aux attentes de toutes les parties impliquées, les citoyens en tête.

Budgets Ville et CPAS 2022

Un objectif commun : le bien-être de tous

Pour la première fois, le Conseil communal a été invité, en novembre dernier, à approuver le budget de la Ville et celui du CPAS lors d'une même séance publique. Pour ces deux institutions réunies, cela représente des dépenses à l'exercice ordinaire de plus de 53 290 000 euros et plus 6 700 000 euros d'investissements à l'exercice extraordinaire.

Des aides anticipées

Même si, au cours des deux dernières années, la société tout entière a dû évoluer et se repositionner sur ses fondamentaux, il est essentiel que le CPAS permette aux citoyens les plus fragilisés de traverser cette crise dans les meilleures conditions possibles. Pour ce faire, le Centre a prévu un budget de 15 362 963,90 euros tout en respectant la ligne de conduite définie dans son Programme Stratégique Transversal.

Près de 56% de ce montant, soit 8 618 389 euros, représentent des dépenses de transfert, c'est-à-dire le soutien financier direct des bénéficiaires. Comme il est fort probable que l'impact des demandes d'aides se marquera plus fortement dans les années à venir, le CPAS a prévu de consacrer 5 156 935 euros au revenu d'intégration sociale (RIS), correspondant à plus de 500 bénéficiaires.

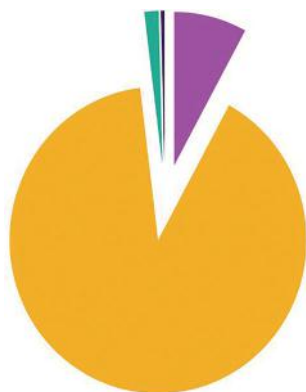
L'autre part importante des dépenses de transfert, soit 1 320 000 euros, est consacrée à l'insertion socio-professionnelle. Plus de 70 personnes pourront ainsi bénéficier d'un contrat « Article 60 » en 2022. Les frais de personnel représentent 34,63% du total budgétaire contre 7,60% pour les frais de fonctionnement.

L'ensemble de ces dépenses est financé grâce aux éléments suivants :

- **1 217 932 euros** en recettes de prestations : interventions des pensionnaires de la maison de repos, repas chauds, loyers, etc.
- **13 847 817 euros** en recettes de transfert (10 347 817 euros de subsides, récupération RIS, intervention INAMI dans le cadre de la maison de repos, interventions des employeurs pour contrats « Art. 60 » et 3 500 000 euros de dotation communale)
- **236 216,21 euros** du fonds de réserve CPAS
- **61 197,77 euros** du fonds de réserve « Initiatives locales d'accueil » (ILA)

Recettes du CPAS

- Transferts
- Prestations
- Fonds de réserves CPAS
- Fonds de réserve ILA



Budget ordinaire

Le service ordinaire reprend l'ensemble des recettes et dépenses qui se produisent une fois au moins au cours de chaque exercice financier et qui assurent des revenus et un fonctionnement réguliers, en ce compris le remboursement périodique de la dette.

Près de 42 millions d'euros

Budget extraordinaire

Le service extraordinaire reprend l'ensemble des recettes et des dépenses qui affectent directement et durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal.

6 649 000 euros

Un budget communal toujours en boni

Pour la 13e année consécutive, la Ville présente un budget en équilibre, affichant un boni au service ordinaire de 359 894 euros pour un total de dépenses de 41 662 415 euros.

Les **frais de personnel** constituent la part la plus importante des dépenses budgétaires, soit 44%. C'est tout à fait logique puisque, dans une administration publique, la principale ressource est la main d'œuvre. On y retrouve les évolutions de carrière, les mouvements naturels du personnel, les évolutions barémiques ainsi que les spécificités suivantes :

- ✓ 2 indexations de 2% en 2022
- ✓ les chèques repas
- ✓ l'assurance hospitalisation collective
- ✓ le 2e pilier de pension
- ✓ un programme de nomination ambitieux
- ✓ un plan d'embauche important

Les dépenses de fonctionnement représentent 21%. On constate une augmentation de 6% par rapport au budget 2021, ce qui traduit l'inflation des prix mais aussi de nouveaux postes, tels qu'un Délégué à la Protection des Données (DPO).

Dans les dépenses de transfert, soit 24% du total, sont compris, en plus des dotations aux différents organismes para-communaux (CPAS, Syndicat d'Initiative, Foyer culturel), la dotation de la Zone de Secours, la Zone de Police, d'IRSIA (Intercommunale du Réseau Social d'Insertion et d'Accueil) et de la Régie Communale Autonome Saint-Ghislain Sports. On y trouve également les subsides aux associations (notamment l'accès gratuit aux salles pour les associations reconnues) et les différentes primes (naissance, vélo, panneaux photovoltaïques) à percevoir désormais par le biais de Ma carte Ville.

Les dépenses de dette sont stables et même en légère diminution.



Pas d'augmentation des taxes

Le budget de la Ville a été arrêté en tenant compte de recettes fiscales prévisionnelles en légère augmentation, représentant près de 65% des recettes totales. Les recettes fiscales les plus importantes, à savoir le précompte immobilier et l'IPP (impôt des personnes physiques), s'élèvent à respectivement 8 177 000 euros et 6 434 000 euros, soit un total de 14 611 000 euros. Rappelons que Saint-Ghislain est toujours la commune dont l'imposition est la plus faible dans la région (taux IPP de 7,9%).

Des investissements réfléchis

Le budget extraordinaire prévoit des projets pour plus de 6 649 000 euros financés à hauteur de 10% par subsides, 44% par autofinancement et le solde par emprunt.

À côté des investissements récurrents mais essentiels au bon fonctionnement de l'administration (programmes d'urgence, équipements scolaires et techniques, réparations de véhicules, remplacement des taques et lisses de sécurité, etc.), on y trouve les projets issus des objectifs et des actions du Programme Stratégique Transversal adopté en septembre 2019.

En voici quelques exemples :

- **Plus de 300 000 euros** pour les infrastructures scolaires (aménagement et extension)
- des investissements pour le développement durable : **340 000 euros** pour une chaufferie biomasse au hall de maintenance, **230 000 euros** pour la construction de trottoirs rue Louis Caty à Boudour et rue du Petit Villeroit à Tertre, équipement de 7 bornes de recharge électrique, l'extension des parkings intelligents dans le centre-ville
- l'équipement de l'espace public en Wifi et bornes back up
- **570 000 euros** pour améliorer la sécurité routière (acquisition de mobilier test, remplacement des luminaires et installation des caméras de surveillance supplémentaires)
- la réparation de la toiture de la Tour de la Ville, l'entretien extraordinaire de différents monuments commémoratifs
- **1 900 000 euros** pour des travaux de voirie (entretiens, création de voirie à Sirault, réfection des rues Rimaux et du Mouchon à Hautrage ainsi que du Circuit de la Clairière à Boudour)
- **287 000 euros** pour améliorer l'informatique (équipement informatique du véhicule « Saint-Ghislain mobile », l'installation de la fibre optique et la mise en place d'un intranet partagé Ville/CPAS)

Autres recettes :

8 369 279 euros de taxe sur la force motrice et la compensation du plan Marshall

7 375 574 euros du Fonds des Communes



Soyez acteurs de votre Ville !

Il est difficile de définir avec précision la participation citoyenne car la prise de décision conjointe peut revêtir de nombreuses formes. A Saint-Ghislain, cela fait plus de 20 ans que les habitants sont invités à s'impliquer activement dans la gestion communale.

Dans la Cité de l'Ourse, la participation active des citoyens est née à la fin des années '90, dans le cadre du Projet de Ville «Saint-Ghislain 2020». A l'époque, la population avait été conviée à participer, entre autres, à des tables rondes. L'objectif était d'établir un diagnostic partagé dans les principaux domaines de la vie communale. En outre, des rencontres citoyennes avaient été organisées pour recueillir l'avis des habitants. Les informations récoltées étaient diffusées en permanence via un site Internet spécifique et diverses brochures.

Plusieurs organes de participation citoyenne ont alors été mis en place : les Conseils consultatifs des Aînés, des Ados, de la Personne immigrée et pour l'Inclusion de la Personne en situation de Handicap, la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM), la Commission Sécurité-Environnement du zoning industriel, etc. Les mini-sondages, notamment en matière de mobilité, se sont multipliés, et la réalisation d'une enquête de satisfaction citoyenne lors de chaque législature a été instaurée.



Depuis, les nouvelles technologies ont permis de dynamiser davantage encore les possibilités de participation. Aujourd'hui, les citoyens s'expriment en permanence, que ce soit par mail, via les réseaux sociaux ou encore par le biais de la plateforme web Flucity.



A peu près tous les 6 ans, l'Administration communale réalise une **grande enquête de satisfaction** auprès de l'ensemble des habitants de la commune. Afin de n'exclure aucun des quelque 12 500 ménages de l'Entité, un questionnaire papier sera envoyé en toutes boîtes dans le courant du mois d'avril. Il sera accompagné d'un courrier explicatif et d'une enveloppe-réponse dont le port est prépayé par le destinataire. Il ne faudra donc pas l'affranchir !

Pour les habitués d'Internet, l'enquête pourra être complétée en ligne sur www.saint-ghislain.be. Il suffira pour cela d'entrer le code indiqué sur le questionnaire. Attention : un questionnaire ne pourra être complété qu'une seule fois, soit en format papier, soit en version informatique. L'outil d'analyse refusera automatiquement tout doublon.

Ne manquez pas cette occasion de donner votre avis !

Besoin d'aide ? Appelez le service SCORE au 065 76 19 79 (du lundi au vendredi de 8h à 16h)

Une idée pour votre quartier ?

Parallèlement à cette enquête de satisfaction, la Ville de Saint-Ghislain lancera prochainement un **projet participatif** d'envergure !

Les autorités communales vont en effet consacrer une importante enveloppe budgétaire à la réalisation de projets citoyens. Vous avez déjà eu l'envie d'organiser un événement majeur pour resserrer les liens entre les habitants de votre quartier ? L'idée d'un aménagement urbain qui profiterait à la collectivité vous trotte dans la tête ? Dès le milieu du printemps, vous serez invité.e à exprimer vos suggestions pour (re)dynamiser votre quartier sur la plateforme citoyenne Flucity. L'ensemble des projets devront être axés sur les thèmes de l'environnement et/ou du social tout en ayant une portée collective. Ils seront soumis à un vote afin de déterminer les idées les plus prometteuses. Les propositions retenues se verront concrétisées grâce à la pleine collaboration entre les citoyens et les services communaux.

Plus d'informations prochainement sur le site officiel de la Ville, les réseaux sociaux et sur la plateforme citoyenne Flucity. Restez connecté.e !



Devenez gardien.ne de la biodiversité !



Après « Adoptez un coin vert », le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) lance une nouvelle action citoyenne : le réseau Point Nature.

Qu'est-ce que le réseau Point Nature ?

Ce label vise à valoriser les efforts des citoyens pour la préservation de la biodiversité. Il repose sur une charte d'engagement proposant 10 actions en faveur de l'environnement :

- 1 Je jardine en me passant des pesticides**
Dans l'espace public devant chez moi, au potager, au verger, dans les massifs, sur les allées et terrasses, etc.
- 2 Je mets en place une prairie fleurie naturelle**
Appliquer le fauchage tardif, l'ensemencement mellifère, le débroussaillage et la taille raisonnée.
- 3 J'aménage des habitats pour la faune locale**
Créer/placer des mares, nichoirs, tas de bois, haies champêtres, murets en pierre sèche, hôtels à insectes, etc.
- 4 Je réduis ma consommation d'eau**
Récupérer les eaux de pluie, pailler les massifs, diminuer la culture en pots, arroser par tuyaux en goutte à goutte, etc.
- 5 Je fais un compost**
Valoriser ses déchets organiques ménagers
- 6 Je limite l'éclairage nocturne**
Préférer l'éclairage à détection "intelligente", etc.
- 7 Je favorise les plantes locales**
Pas de plantes invasives, favoriser les vivaces, choisir des essences indigènes adaptées à la région, etc.
- 8 J'améliore mon sol naturellement**
Pas d'engrais, favoriser les amendements naturels, le compost, le vermicompost, l'association de plantes «amies», etc.
- 9 Je jardine curieux**
S'intéresser aux techniques novatrices comme la permaculture, utiliser des prédateurs naturels comme lutte contre certains nuisibles, etc.
- 10 Je deviens porte-parole de la biodiversité**
Afficher la plaquette d'identification, encourager son entourage à la préservation de la biodiversité, promouvoir la présente charte, etc.

En vous engageant à respecter au minimum 5 des 10 gestes de cette charte, votre terrain sera reconnu par la Ville comme participant à la sauvegarde de la richesse de notre patrimoine.

Vous souhaitez devenir membre ?

Complétez le talon d'inscription téléchargeable sur le site web de la Ville et renvoyez-le par courrier postal à l'attention du service Aménagement du Territoire (rue de Chièvres 17 à Tertre).

Plus d'infos : 065 76 19 41

Pour chaque bébé né,

un arbre planté

Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre initiée par la Wallonie, la Ville a organisé sa propre « Journée de l'Arbre », le 27 novembre dernier. A cette occasion, l'opération « un bébé, un arbre » a été réitérée : chaque enfant né dans l'année et résidant à Saint-Ghislain s'est vu offrir un chêne ou un arbre fruitier. Une quarantaine de poiriers et de pommiers ont été distribués aux parents présents. Pour les familles ne possédant pas de jardin, leur plant a été laissé aux bons soins de la Ville pour être replanté dans un parc communal.

La journée de l'Arbre fut aussi l'occasion de distribuer 2 750 plants de saules, noisetiers, framboisiers ou encore aulnes, arbre de l'année 2021, aux autres visiteurs saint-ghislainois. Ces derniers ont également pu (re)découvrir les actions du PCDN à travers des stands de sensibilisation.

Pensez aux mauvaises herbes

Le printemps est enfin de retour et avec lui, la végétation fleurie et verte... et une végétation moins appréciée : les mauvaises herbes.

Pour rappel, chaque citoyen.ne a l'obligation de maintenir son habitation et ses alentours propres et en bon état. Cela passe par le nettoyage des filets d'eau, mais aussi par l'enlèvement des végétaux indésirables tels que les orties, les chardons, les camomilles sauvages ou encore les liserons (Art. 88 du Règlement Général de Police). Ces parasites peuvent en effet se répandre et occasionner de nombreux désagréments.

Contrevenants, prenez garde : le montant des amendes varie entre 60 et 175 euros suivant la gravité des faits établis, voire 350 euros si récidive.



ON NETTOIE ET TOI?!

Grand Nettoyage en mai

En raison des conditions sanitaires actuelles, la grande mobilisation organisée par BeWapp, initialement prévue du 24 au 27 mars, se tiendra du 5 au 8 mai prochains.

Les inscriptions sont ouvertes sur www.bewapp.be

Le CPAS, bras social de la commune

S'il est vrai que la Ville peut exercer une certaine action sociale, les missions fondamentales relèvent néanmoins du Centre Public d'Action Sociale (CPAS). C'est la loi qui lui confie la mission d'octroyer l'aide sociale afin de garantir à chacun de vivre dans des conditions respectueuses de la dignité humaine.

Le CPAS est un service public ouvert à toute la population de la commune et pas uniquement aux personnes indigentes. Son intervention est précédée, dans la plupart des cas, d'une enquête sociale se terminant par un diagnostic précis sur l'existence et l'étendue du besoin d'aide, et proposant les moyens les plus appropriés pour y faire face. Ce soutien est accordé sous la forme la plus adéquate au cas par cas. Elle peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale, psychologique, palliative, curative ou encore préventive.

Des missions multiples et variées

Pour 2022, le CPAS a prévu un budget d'approximativement 15 363 000 euros pour assurer les nombreuses tâches qui lui sont confiées :

- aide sociale
- intégration sociale
- insertion socio-professionnelle
- information et accompagnement administratif
- guidance psychosociale
- protection des mineurs
- aide au paiement des pensions alimentaires
- accueil et aide des candidats réfugiés politiques
- énergie (Fonds mazout, gaz/électricité et eau, Plan d'Actions Préventives en matière d'Énergie (PAPE), prime Mébar)
- consultations juridiques gratuites
- service d'aide aux familles
- Payphone
- Handicontact
- médiation de dettes
- repas chauds à domicile
- maison de repos et de soins « La Rose des Vents », etc.



De nombreuses synergies avec la Ville

L'Administration communale et le CPAS sont complémentaires tout en exerçant des compétences propres dans l'intérêt général des citoyens. Dans un souci de bonne gouvernance locale, il est donc logique que ces deux institutions mutualisent au mieux leurs ressources - humaines, matérielles, financières, etc. - pour accroître et améliorer le service au public et ainsi réaliser des économies d'échelle.

L'ensemble des synergies mises en place depuis 2018 (décrets wallons du 18 juillet) se concentrent sur les « services supports », c'est-à-dire les prestations internes qui, indirectement, contribuent à la réalisation des missions et objectifs premiers de l'Administration (à l'inverse des services opérationnels qui s'adressent directement aux citoyens).

Des collaborations très efficaces ont ainsi vu le jour, dont voici quelques exemples concrets :

- marchés publics communs pour les fournitures de bureau, la location et l'entretien des photocopieurs, le matériel informatique, les publications papier, les assurances, etc.
- expertise partagée pour la gestion des marchés publics spécifiques
- gestion commune du Taxi vaccination et du matériel de protection dans le cadre de la crise sanitaire
- efforts conjugués pour la collecte de dons en faveur des victimes des inondations
- fusion des services de gestion du personnel (recrutements communs, harmonisation des statuts administratifs et pécuniaires, harmonisation du règlement de travail, etc.)
- service de garde pour les dépannages techniques les week-ends et jours fériés
- entretien des espaces verts
- collaboration des deux conseillers en énergie
- édition d'un journal interne commun (Vill'mag) et de flashes d'information par mail, etc.



Le Taxi social, un service qui répond aux besoins des citoyens



En 2021, le service Taxi social a effectué 2 203 missions (contre 1 680 en 2019) :

- 1 353 déplacements pour des démarches administratives ou médicales
- 630 sorties pour effectuer des courses ménagères
- 220 trajets pour se rendre sur un lieu de vaccination

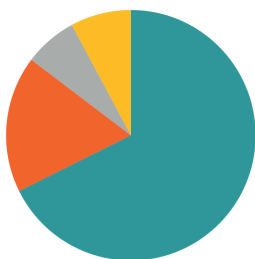
Il va sans dire que la crise sanitaire a eu des répercussions sur le service depuis 2 ans : l'interdiction de transporter des personnes durant le confinement et l'ajout de nouvelles missions pour répondre aux besoins engendrés par le Covid (colis alimentaires, taxi vaccination) ont impacté l'offre de service et la capacité à répondre à toutes les demandes des citoyens.

Au total, ce sont 102 usagers (26 de plus qu'en 2020) qui font régulièrement appel à ce service communal qui, pour rappel, est réservé aux personnes de 60 ans et plus, aux PMR, aux bénéficiaires du BIM et aux personnes en détresse économique et sociale (bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS)).

Infos : 065 76 19 97 - taxi.social@saint-ghislain.be

Répartition des usagers

- 67 % de 60+
- 18 % de BIM
- 8 % de PMR
- 7 % de RIS



Home sweet home

En octobre dernier, le CPAS de Saint-Ghislain intégrait son nouveau home situé à Sirault. Nous sommes allés à la rencontre d'Arnaud Deligne, directeur, et d'Alexandre Urbain, ergothérapeute de la maison de repos et de soins. Direction « La Rose des Vents » !

Les derniers mois passés au sein de l'ancien home « Les Colombes » ont été difficiles, explique le directeur. Le bâtiment était vieillissant et ne répondait plus aux critères de qualité que nous souhaitions offrir aux résidents. Le déménagement a donc été plus que bénéfique pour tous. Les locaux sont plus grands, plus confortables et plus lumineux, ajoute notre interlocuteur. Alexandre Urbain enchaîne : Au début, les résidents exprimaient leur attachement à l'ancien home et craignaient de perdre le côté familial qu'ils avaient toujours connu. Avec le temps, ils se sont habitués à leur nouvel environnement et à la nouvelle manière d'y envisager leur vie.

Un quotidien réinventé

Qui dit nouvel espace de vie, dit aussi changement d'habitudes. A Tertre, les personnes avaient tendance à rester dans leur chambre, notamment au moment des repas, dit Alexandre Urbain.

En arrivant ici, le souhait était de mettre en place une véritable communauté. Pour ce faire, la place et le rôle des résidents ont été revus. Ils interviennent notamment dans la planification des menus et des activités. Par exemple, lors des anniversaires, les résidents se chargent de créer et de rédiger les cartes de souhaits. Autre exemple, une fois par mois, une messe est organisée. Au début, le personnel se chargeait d'installer le matériel nécessaire. Maintenant, ce sont les résidents qui procèdent à la mise en place des bougies, des nappes, etc., toujours sous la supervision du personnel, insiste M. Urbain. L'objectif est de favoriser l'intégration et l'autonomie de personnes, de leur permettre de se sentir utiles, et finalement de se sentir comme à la maison, clôture le directeur.

Le home en chiffres

Le nouveau bâtiment permet d'accueillir 55 résidents à temps plein et 2 « courts-séjours » (pour des personnes accueillies pendant une période déterminée, NDLR). A terme, un projet de résidence-services sociale devrait voir le jour juste à côté du



Le directeur de la Rose des Vents (3^e à gauche) entouré d'une partie de son personnel

home mais le projet est encore à l'étude.

Au niveau des prix pratiqués, le coût pour une journée s'élève à 43 euros, là où on tourne habituellement autour de 55 euros. L'un des objectifs en entrant dans cette nouvelle structure était de la rendre accessible à tous, explique le directeur.

Rappelons que le nom « La Rose des Vents » a été choisi suite à un sondage effectué auprès des membres du personnel et des résidents. Plusieurs propositions étaient ressorties et le Conseil de l'Action sociale avait tranché. Une preuve de plus de l'implication de toutes les parties.



Stages « Action Jeunes » de Pâques

Action Jeunes = réduction de 50% sur le prix d'un stage pour les Saint-Ghislainois (maximum 25 euros par stage)

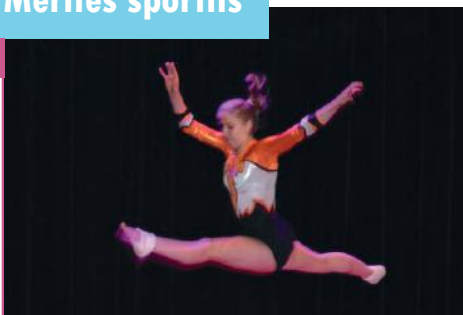
Dates	Club	Discipline	Lieu	Âge	Horaire	Coût	Contact
Du 4 au 8/4	Saint-Ghislain Sports	Psychomotricité	Salle Jean Rolland	3 - 5 ans	de 9h à 16h	50 €	065 62 13 64
	Karaté club Baudour	Karaté	Hall omnisports	6 - 12 ans	de 10h à 16h	50 €	0497 53 91 36
	CDF Española	Football	Complexe sportif de Douvrain	4 - 16 ans	de 9h à 16h	50 €	0479 17 54 03
	TC Baudourois	Tennis	RTC Baudourois	8 - 14 ans	de 9h à 16h	50 €	065 79 46 47
	Danse l'instant	Danse	Salle Maquet	6 - 12 ans	de 9h à 12h30	30 €	0494 40 79 67
	RC Saint-Ghislain	Rugby	Plaine des sports de Sirault	5 - 15 ans	de 9h à 16h	50 €	0474 79 71 34
	Et Vie Danse	Danse	Salle de gymnastique de Douvrain	4 - 14 ans	de 9h à 15h	50 €	0497 50 83 93
Du 11 au 15/4	Saint-Ghislain Sports	Multisports	Salle Jean Rolland	6 - 12 ans	de 9h à 16h	50 €	065 62 13 64
	Saint-Ghislain Sports	Psychomotricité	Salle Maquet	3 - 5 ans	de 9h à 16h	50 €	065 62 13 64
	DCA Saint-Ghislain	Volley-ball	Hall omnisports de Saint-Ghislain	8 - 18 ans	de 9h à 16h	50 €	0472 63 04 62
	ASC Baudour	Football	Stade R. Leclercq	4 - 16 ans	de 9h à 16h	65 €	0493 48 40 31
	Et Vie Danse	Danse	Salle de Gymnastique de Douvrain	4 - 12 ans	de 9h à 15h	50 €	0497 50 83 93
	USGTH	Football	Stade A. Bavier	5 - 13 ans	de 8h à 16h	65 €	0492 58 07 19
	JS Baudour	Psychomotricité Volley	Hall omnisports de Baudour	3 - 5 ans	de 9h à 12h	30 €	0476 86 71 90
	JS Baudour	Volley-ball	Hall omnisports de Baudour	6 - 13 ans	de 9h à 16h	50 €	0476 86 71 90

Soirée des Mérites sportifs

6

MAI

Entrée gratuite



La prochaine cérémonie des Mérites sportifs se déroulera le vendredi 6 mai à 18h30 au Foyer culturel de Saint-Ghislain.

Cette année - crise sanitaire oblige - elle récompensera les sportifs et/ou les clubs ayant réalisé une performance particulière au cours de la saison 2020-2021, mais le jury sera également attentif aux performances réalisées lors des saisons 2018-2019 et 2019-2020.

Catégories : mérites simples, dévouement au club, prix du jury, prix de l'Echevin des Sports, meilleur espoir, meilleure progression, prix de la presse, prix du Prestige, prix du Super Prestige.

La soirée sera rehaussée par la présence d'un invité d'honneur et différentes animations.

Infos : 065 76 19 71

Stage « Gribouill'art »



Durant les vacances de printemps, l'équipe des Gribouill'art accueillera les enfants de 2,5 ans à 8 ans dans ses installations du Parc communal de Baudour.

Le stage de Pâques se déroulera sur le thème de « La ronde des saveurs ». Il permettra aux petits bouts de découvrir et déguster différentes saveurs sucrées, salées, amères mais également acides, de réaliser des recettes ou encore de confectionner leurs propres tabliers et toques. Avis aux chefs en herbe !

Où : Parc communal de Baudour, rue du Parc à 7331 Baudour (bâtiment des Gribouill'art)

Quand : du lundi 4 au vendredi 8 avril et du lundi 11 au vendredi 15 avril 2022 de 7h30 à 17h30 (activité de 9h à 16h)

Inscriptions via le formulaire disponible sur le site officiel de la Ville

Prix : 29 euros/semaine

Infos : 0476 45 08 03

Biblio et Ludo : les animations ont repris !

Fortement limitées au cours des derniers mois en raison des mesures sanitaires, les activités à la bibliothèque et à la ludothèque de Saint-Ghislain sont à nouveau organisées depuis quelques semaines.

Bibli-bébé



Eveil à la lecture, comptines et marionnettes pour bébés de 6 mois à 2 ans 1/2 accompagnés d'un adulte (8 enfants max)

Quand : les samedis 2 avril, 7 mai et 4 juin de 9h30 à 10h30

Coût : 2 euros

Les mercredis, j'ai bibli !

Enfants de 3 à 5 ans, rejoignez-nous à la bibliothèque pour un voyage dans l'imaginaire, dans les livres et les mots... avec Virginie ! (8 enfants max)

Quand : les mercredis 30 mars, 27 avril, 18 mai et 29 juin de 16h30 à 17h30

Coût : 2 euros

Lieu pour les deux activités : La Rollandine (section Jeunesse), av. de l'Enseignement 2 à Saint-Ghislain

Infos et réservations (obligatoires) :

065 76 20 20 - larollandine@saint-ghislain.be

Un informaticien à votre service !

Un problème avec votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone ? Une question précise en informatique ? Des soucis d'imprimante ?

Un informaticien vous conseille GRATUITEMENT !

Quand : les mardis 29 mars, 12 et 26 avril, 10, 17 et 24 mai, 7 et 21 juin de 16h30 à 18h30

Lieu : La Rollandine (section Adultes), av. de l'Enseignement 2 à Saint-Ghislain

Coût : Gratuit (une initiative dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale)

Infos : 065 76 20 20 - larollandine@saint-ghislain.be

Vendredi lecture

Ne manquez pas les suggestions de lecture communiquées chaque vendredi par les bibliothécaires sur la page Facebook La Rollandine – Bibliothèque communale de Saint-Ghislain



La biblio à deux pas de chez vous

Le bibliobus effectue ses tournées en faisant les haltes suivantes :

- tous les mardis à Neufmaison :
de 15h à 16h, rue de Chièvres (école communale)
- tous les jeudis à Hautrage :
- de 14h à 15h, place
- de 15h15 à 16h15, rue du Progrès (école du Sacré-Cœur)
- tous les vendredis de 9h à 11h sur le marché hebdomadaire de Baudour

Il est désormais possible de récupérer votre commande de livres de la Bibliothèque lors d'une halte.

Le saviez-vous ?

Le Bibliobus peut se rendre gratuitement au domicile des personnes à mobilité réduite ou dans les maisons de retraite, les jeudis sur demande.

Infos : 065 76 20 20 - larollandine@saint-ghislain.be

Soirées jeux

La ludothèque vous accueille dès 14 ans pour une soirée jeux mensuelle.

Quand : les mardis 22 février, 29 mars, 26 avril, 31 mai et 28 juin de 19h à 22h

Lieu : avenue de l'Enseignement 3 à Saint-Ghislain

Coût : participation gratuite

Infos : 065 76 20 26 - ludotheque@saint-ghislain.be

Un château bicentenaire

L'Hôtel de Ville de Saint-Ghislain souffle cette année ses 200 bougies. L'occasion de revenir sur l'histoire des trois châteaux dits « Escoyez », du nom de cette famille d'industriels qui a durablement marqué l'histoire de l'Entité et plus particulièrement, des communes de Baudour et de Tertre.

Un peu d'histoire

Débutons notre périple temporel avec Louis Escoyez. Né à Baudour le 25 août 1825, le jeune Louis perd tragiquement son père à l'âge de 5 ans. Démontrant très tôt des aptitudes pour l'industrie, il fonde en 1842 avec son beau-père l'usine de matériaux réfractaires du bois de Baudour. En 1880, ces installations devenant trop petites, Louis, entouré de ses deux fils, lancera la construction d'une nouvelle usine près de la gare de Tertre, l'une des plus grandes du pays à l'époque. Ce travailleur acharné sera récompensé par de nombreux prix et médailles et recevra même le prestigieux titre de Chevalier de l'Ordre de Léopold. Ajoutons qu'il sera également Bourgmestre de Tertre de 1883 à 1900.

Le « Château des Amendes »



Mais revenons-en aux châteaux, à commencer par le plus ancien d'entre eux, mieux connu sous le nom de « Château des Amendes ». Construite vers 1890 à la demande de Monsieur Escoyez, cette bâtisse située à la rue Defuisseaux est entourée d'un parc cerné d'un mur et d'une grille. Cet espace comprend également un étang et de nombreux arbres remarquables et multiséculaires, dont plusieurs sont classés. Le style du château se veut éclectique (mélange de styles), teinté de néo-renaissance. Il est particulièrement remarquable par ses ouvrages en fonte, tels que marquise (sorte de véranda), rampes d'escalier et préau d'entrée. A l'époque, les ouvriers s'étant rendu coupables de quelques incartades (retard au travail par exemple), s'y rendaient pour payer leur amende, d'où son patronyme.



Racheté en 1989/1990 par le Foyer Saint-Ghislainois (devenu le Logis Saint-Ghislainois) à l'état de ruine, le bâtiment a fait l'objet de rénovations profondes, parmi lesquelles le démontage de l'ancienne tourelle. A l'intérieur, les équipes du Foyer Saint-Ghislainois se sont employées à conserver le plus d'éléments historiques possibles comme des peintures originales ou encore de jolies boiseries. L'objectif affiché était de conserver l'âme du château qui, après avoir connu les fastes de la richesse, abrite aujourd'hui des logements sociaux.

Le château Louis Escoyez

Passons au château de Louis Escoyez (2e du nom), situé au n°32 de la rue Defuisseaux. Cet immeuble construit en 1901 (selon la date inscrite au-dessus de la cheminée dans l'une des pièces du rez-de-chaussée) a notamment abrité le 4e degré de l'école communale des filles et une section de l'Ecole Technique Féminine du Hainaut. Aujourd'hui, les salles ont été réaménagées et abritent une partie des services communaux. De nombreuses dépendances sont encore visibles comme la conciergerie, la remise à voiture ou encore la volière.



L'Hôtel de Ville



Terminons ce voyage dans le temps par notre château bicentenaire. Construit en 1901 et achevé en 1902 (comme en atteste la date renseignée sur la tourelle extérieure) à la demande d'Alexandre Staquet (époux d'Emilia Escoyez), il est situé au n°17 de la rue de Chièvres. Ce monument fût racheté par la commune de Terte en 1957 pour y installer la maison communale. En 1976, le Conseil communal, chargé de la fusion des communes, désigna Terte comme siège administratif de la nouvelle entité saint-ghislainoise. Au fil du temps, la Ville a aménagé les lieux pour répondre aux besoins de l'Administration et permettre à la population de profiter d'un parc magnifique. Avec son grand étang, il est devenu le théâtre d'expositions, de manifestations d'envergure et un terrain de jeu pour enfants.

Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à venir admirer ces trois vestiges du patrimoine local, vaisseaux temporels et témoins d'une époque révolue mais jamais oubliée d'un temps où la Belgique trônait fièrement parmi les grandes puissances industrielles mondiales.

Thématique : la mobilité

PS

La mobilité doit être réfléchie dans sa globalité, notamment en termes d'accessibilité et d'efficacité économique et environnementale.

Un Plan communal de Mobilité (PCM) a été finalisé en 2019 et peut être consulté sur le portail web de la mobilité en Wallonie. Ses objectifs ont pour but d'organiser les éléments structurants de la mobilité à l'échelle de la commune et ainsi de réaliser un développement territorial cohérent en cette matière.

Voici les derniers points forts concrétisés :

- la création de chemins réservés aux piétons et cyclistes entre les rues Lété et Hautecoeur, à la rue du Petit Bruxelles, à la rue de l'École et à l'avenue de la Tour ;
- l'obtention d'un subside de 750 000 EUR dans le cadre de l'appel à projets PIWACY pour étendre le réseau cyclable et améliorer sa qualité ;
- l'extension du réseau Vhello ;
- la mise en valeur d'un circuit cyclable entre la gare et le rond-point de l'aigle.

Sous la responsabilité du Gouvernement wallon, le pont du Goulet a pu rouvrir à la circulation fin 2021 et un rond-point a été créé à la sortie d'autoroute 25.

Nos projets pour l'avenir sont :

- l'étude de nouvelles connexions cyclables et la matérialisation de ces projets
- la création d'une commission vélo
- la réalisation de nouveaux parkings et l'étude de parkings de délestage
- l'augmentation des places de parking avec capteurs pour achats rapides à la rue Grande de Saint-Ghislain (stationnement intelligent)
- l'avancement de l'étude sur la mise en place de bornes de recharge pour voitures électriques accessibles au public

La Ville de Saint-Ghislain se félicite d'avoir un service dynamique avec une équipe administrative et technique performante pour la mobilité.

Michel DUHOUX
Chef de groupe PS

MR & Citoyens

Bouger en totale sécurité et toute liberté

Notre Ville possède des atouts géographiques majeurs. Point de passage idéalement situé, Saint-Ghislain bénéficie de multiples réseaux, qu'ils soient routiers, ferroviaires, fluviaux, cyclables et pédestres.

Cette géographie avantageuse est un atout pour les acteurs économiques, mais aussi pour les citoyens de notre ville.

Autant d'atouts doivent être correctement valorisés et promus afin de faciliter et encourager la mobilité multimodale.

La majorité plurielle s'attache à permettre un maillage complet et interconnecté de ces différents réseaux. Les investissements importants sont réalisés pour renforcer et compléter le réseau cyclable (Ravel, pistes cyclables sécurisées, etc.).

La Ville encourage l'achat de vélos électriques pour chaque famille via des aides spécifiques dédiées aux Saint-Ghislainois.es.

Parallèlement à la promotion de la mobilité douce, les rues de notre Entité sont sécurisées via des aménagements routiers de prévention et de contrôle, car la quiétude des riverains et la sécurité sont au cœur de nos attentions.

Des parkings de délestage sont présents pour que les citoyens puissent passer des transports en commun au vélo ou à la marche de manière totalement naturelle. Nous souhaitons que les moyens de transport individuels deviennent, à terme, des connexions complémentaires à l'offre des transports publics.

La mobilité c'est la liberté. MR & Citoyens souhaite que la mobilité à Saint-Ghislain soit synonyme de sécurité, de liberté ainsi qu'un pas supplémentaire vers une écologie responsable, encouragée et non punitive.

François ROSENS
Chef de groupe MR&Citoyens

Osons!

Mobilité et aménagement du territoire sont étroitement liés

Changer nos modes de déplacement est un des enjeux majeurs de notre société et doit être un objectif prioritaire de l'entité. Tous doivent pouvoir se déplacer à pied ou à vélo et rejoindre les endroits fréquentés de notre commune en toute sécurité.

Relier chaque place de nos différents villages doit être le fil conducteur de tout aménagement du territoire. Trop souvent on assiste à la création de tronçons cyclables et piétons sans réelle continuité. Fixons des priorités en arrétant de créer un puzzle inachevé !

La crise sanitaire a suscité ou réveillé un engouement pour les magasins de proximité et les circuits courts. De nouveaux commerces ont vu le jour ou se sont agrandis. Leur fréquentation permet d'éviter de se déplacer sur de longues distances, ce qui est apprécié vu l'augmentation importante du prix des carburants.

Mais pour que cette fréquentation perdure, tout doit être mis en place pour la garantir. Notamment, en étant attentif à la mobilité de tous. Veiller à ce que la priorité soit donnée aux usagers faibles ; à la création de trottoirs là où ils n'existent pas ; à un développement urbanistique cohérent évitant de construire n'importe quoi, n'importe où.

Aussi, l'utilisation des transports en commun doit être favorisée. Les trajets des bus, les arrêts doivent être adaptés en fonction de l'évolution urbanistique. Trop souvent des magasins se créent ou des quartiers se développent sans que la desserte du TEC soit adaptée.

Notre commune doit être le moteur essentiel de ce changement en mettant en œuvre une politique cohérente avec une vision globale et non plus parcellaire de notre mobilité et de notre développement urbanistique.

Frédéric DUFOUR
et **Dorothee GOSSELIN**
Conseillers communaux Osons!



Nouveau succès pour la collecte des sapins

Les ouvriers communaux ont à nouveau affronté le froid glacial de la mi-janvier pour débarrasser les habitants de leurs arbres de fête dans toute l'Entité. 3 journées de ramassage, 4 équipes d'ouvriers pour un total de 141 heures de travail ont été nécessaires pour collecter quelque 855 sapins. Les conifères ont été broyés et transformés en paillage dans le cadre de la gestion différenciée.



De Saint-Ghislain à la Pologne

En décembre dernier, le Comité de jumelage Saint-Ghislain/Sierakowice a commémoré le 10e anniversaire de la disparition de Freddy Deghilage, bourgmestre de Saint-Ghislain de 1995 à 2006. Les représentants du comité ont fait le voyage jusqu'à Sierakowice, ville polonaise jumelée à la Cité de l'Ourse depuis 2005, pour déposer une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative érigée sur place.



Un terrain en pleine transformation

Le terrain de football principal du stade Achille Bavier à la rue du Peuple à Tertre fait actuellement l'objet d'importants travaux de rénovation : enlèvement du gazon et des terres impropres, travail du sol, nivellement au laser, etc. L'espace a été totalement refaçonné. Suivront quelques derniers préparatifs comme l'installation des goals et le marquage au sol ainsi qu'une première tonte du nouveau gazon. Les joueurs devraient retrouver leur surface de jeu dès le printemps 2023.

Il était une fois...

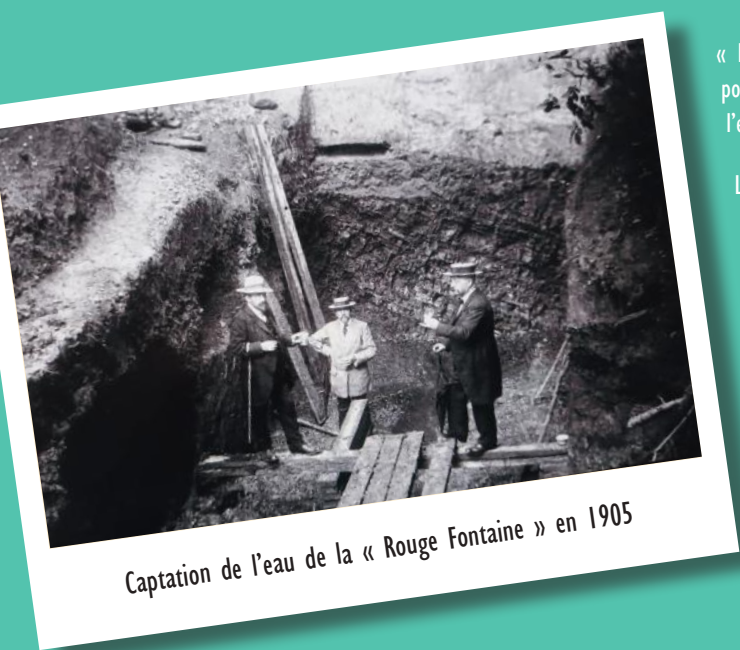
Histoire d'eau chaude

« Les Eaux de Baudour », entreprise bien connue de la région qui a fermé ses portes fin 1991, a exploité une richesse de notre territoire depuis le 17e siècle: l'eau ferrugineuse.

La société coopérative créée en 1957 a commercialisé de l'eau gazeuse dans toute la Belgique. Mais il faut rappeler que la découverte d'eau à Baudour est due au hasard.

L'objectif premier des forages baudourois était en effet de trouver du charbon, l'idée étant de créer des tunnels inclinés (au lieu des classiques puits verticaux) pour éviter certains terrains peu adéquats. Ces tunnels durent être abandonnés car des failles laissaient s'échapper une eau chaude à 53°.

Plus tard, dans les années 1970 et 1980, trois puits géothermiques ont été forés à Saint-Ghislain, Douvrain et Ghlin. Aujourd'hui encore, ces différents forages alimentent en eau chaude, pour les besoins en chauffage et en production d'eau chaude sanitaire, 2 hôpitaux, 3 écoles, une piscine, 355 logements publics, une gare et même une entreprise privée située dans le zoning de Ghlin-Baudour.



Captation de l'eau de la « Rouge Fontaine » en 1905

Le Mot du Collège

Prosperité retrouvée pour notre patrimoine communal !

Notre Ville, qu'on appelle plus communément « Cité de l'Ourse », a une histoire multiple.

Comme Échevin du Patrimoine, il me revient de coordonner la mise en exergue de notre passé en collaboration avec l'ensemble des acteurs et associations présents sur notre territoire.

Un des objectifs de notre majorité plurielle est la mise en lumière de notre passé et ce, par tous les moyens :

- un département Mémoire flamboyant au sein du Musée communal au cœur de Saint-Ghislain ;
- la mise en place d'expositions thématiques partout dans l'Entité ;
- un travail de terrain et de mémoire participatif permettant la création de liens.

Aussi, le Collège communal souhaite sauvegarder notre patrimoine. C'est en ce sens, qu'il a fait l'acquisition, en 2021, d'une collection de livres, affiches, photos, plans, objets, etc. pour un montant total de 19.500 EUR.



A l'instar de l'exposition mise en place à Villerot début 2020 avec les citoyens du village, une nouvelle initiative de ce type sera menée au cours de cette année 2022 à Hautrage-Etat, par le Foyer Culturel. Il s'agit d'une belle action, en prélude de l'année 2023. En effet, l'an prochain, nous célébrerons le centième anniversaire de l'arrivée de la communauté polonaise sur notre territoire.

Enfin, notre patrimoine matériel demeure, lui également, une préoccupation majeure. Qu'il soit communal (Église de Baudour, Ancien Hôtel de Ville de Saint-Ghislain,...) ou privé, toute notre niaque est tournée vers la préservation et la rénovation authentique des bâtiments remarquables.

Notre territoire se doit d'être choyé, notre Histoire mise en exergue et nos souvenirs conservés. Dès lors, devenez, vous aussi, «transmetteur» pour le bien et le devenir de nos générations futures.

Jérôme Bricq
Échevin (jeunesse, culture, enseignement artistique, cultes et fabriques d'église, associations patriotiques, mémoire et régies)

Principes déontologiques : les articles ne comporteront pas de contenu à caractère polémique, de propagande politique ou de contenu à caractère personnel.

Ma Comm'Une

Magazine communal

Tirage : 12 750 exemplaires distribués en toutes-boîtes par bpost

Edition trimestrielle

Editeur responsable : Collège communal de la Ville de Saint-Ghislain, rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre

Conception et rédaction : service SCORE (Sport/Communication/Relations extérieures)

Impression : IPM Printing SA

Pour toute information relative au magazine communal : Mme Andrea HERBRAND, responsable service SCORE - 065 76 19 79 ou andrea.herbrand@saint-ghislain.be

Une administration à votre service

Coordonnées générales :

Administration communale

rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre

Directeur général : M. Benjamin ANSCIAUX

☎ 065 76 19 00 @ info@saint-ghislain.be

🕒 **Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

☎ **0800 99 506** : numéro vert gratuit pour tout renseignement d'ordre général ou pour signaler un dépôt sauvage, un éclairage public défectueux, un problème de voirie, etc.

Direction financière

Directrice financière : Mme Jacqueline CARLENS

☎ 065 76 20 70 @ direction.financiere@saint-ghislain.be

Du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30

Service Population/Etat civil

Sans rendez-vous :

- le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
- le mardi et jeudi de 13h à 16h

Sur rendez-vous :

- le mardi de 16h à 19h
- le 1^e et 3^e samedi du mois de 10h à 12h

☎ 065 76 19 86 @ pop.ec@saint-ghislain.be

Afin de mieux traiter vos demandes, le service n'est plus accessible au public 1/4 d'heure avant sa fermeture.

Service Aménagement du Territoire/Urbanisme/Environnement

Uniquement sur rendez-vous :

- le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 19h
- le mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

☎ 065 76 19 91 - 19 94 @ amt@saint-ghislain.be

Service Technique

☎ 065 76 19 42 - 19 52

Pour consulter Ma Comm'Une en version numérique

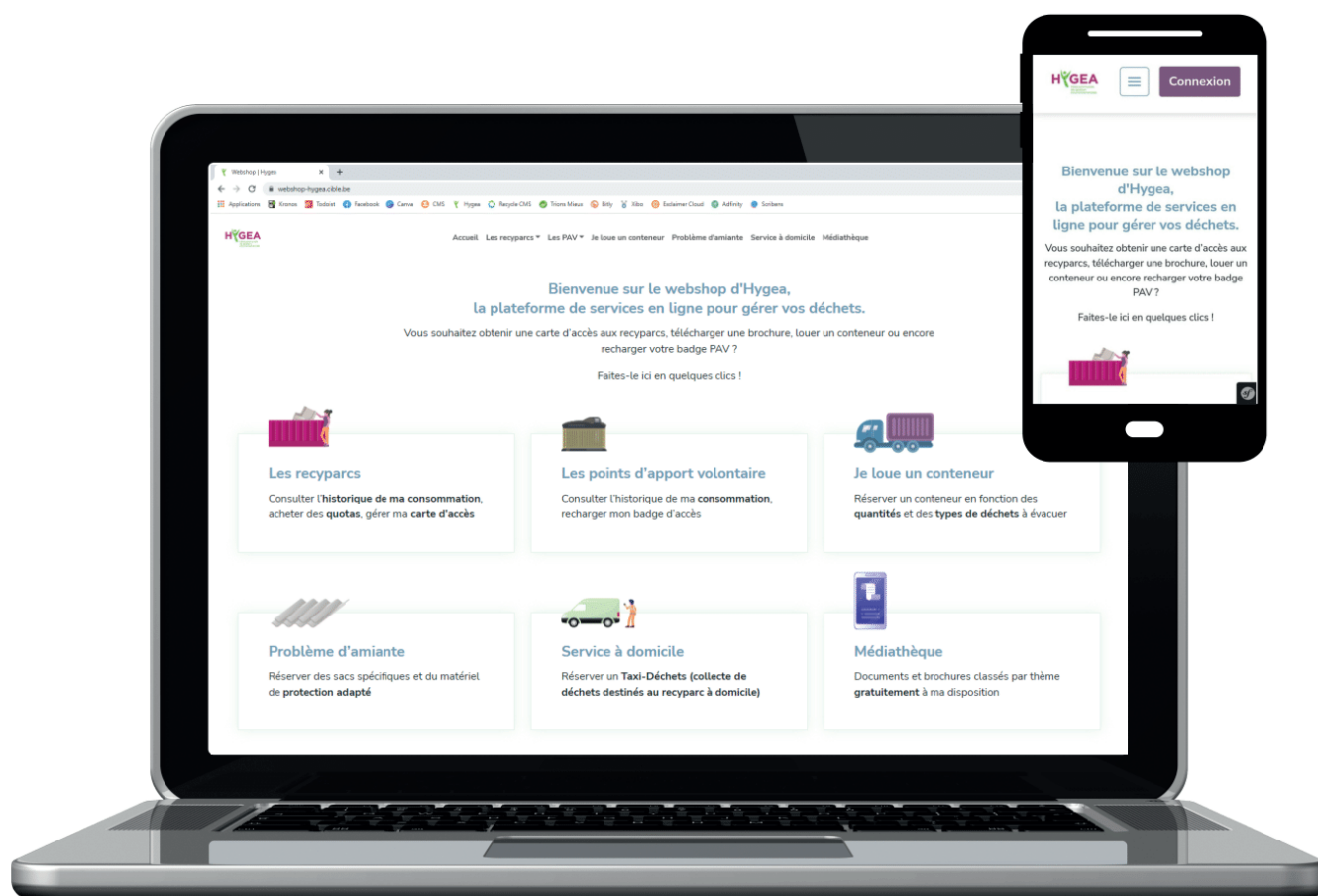


Les services Hygea à portée de main grâce à notre Webshop

NEW

Gérer ses déchets de chez soi, en quelques clics ?
C'est possible !

 webshop.hygea.be



Grâce au Webshop Hygea, vous pouvez maintenant obtenir une carte d'accès aux recyparcs, gérer vos quotas, louer un conteneur ou encore télécharger des brochures.



La possibilité de se rendre dans les bureaux Hygea est maintenue

Consultez les horaires des permanences sur www.hygea.be

Me 23 à 17h

Remise à niveau code de la route

Activité gratuite en faveur des aînés
Restaurant du Parc communal de Baudour

Infos et inscriptions : 065 76 19 24

Sa 26

Challenge des Oursons

Cross de Neufmaison
Place de Neufmaison

Infos : 065 76 19 71

Ma 29

Ateliers Aquarelle

- de 14h à 16h : débutants
- de 16h à 18h30 : confirmés

Maison de la Citoyenneté, Parc communal de Baudour

Infos et inscriptions : 065 76 19 24

Me 30 de 16h30 à 17h30

Les mercredis, j'ai bibli !

(voir p.13)

Sa 2 de 9h30 à 10h30

Bibli-bébé

(Voir p.13)

Sa 2 à 16h30

Triptyque des Monts et Châteaux

2e étape du calendrier international UCI Europe Tour : Bernissart - Tertre
Arrivée à la rue Z. Caron à Tertre
Plus d'infos : 065 78 41 41

Di 3 et 10 de 10h à 12h

Ateliers self-defense

Activité gratuite en faveur des aînés
Gymnase de l'école de Douvrain

Infos et inscriptions : 065 76 19 24

Ma 5 dès 11h30

GP Victor Cornez

Championnat du Hainaut contre-la-montre pour aspirants U15, U17 et U19
Départ de la Place de Sirault

Infos : J-M Maton : 0474 24 05 14

Ma 5 et 26

Ateliers Aquarelle

- de 14h à 16h : débutants
- de 16h à 18h30 : confirmés

Maison de la Citoyenneté, Parc communal de Baudour

Infos et inscriptions : 065 76 19 24

Me 27 de 16h30 à 17h30

Les mercredis, j'ai bibli !

(voir p.13)

Ve 6 à 18h30

Mérites sportifs

(voir p.12)

Sa 7 de 9h30 à 10h30

Bibli-bébés

(voir p.13)

Di 8 dès 10h30

Commémorations patriotiques

77e Anniversaire de la libération du territoire et des camps et de la fin des hostilités en Europe
Saint-Ghislain, Hautrage et Baudour

Infos : 065 76 19 45

Di 8 et 15 de 10h à 12h

Ateliers self-defense

Activité gratuite en faveur des aînés
Gymnase de l'école de Douvrain

Infos et inscriptions : 065 76 19 24

Ma 10 et 24

Ateliers Aquarelle

- de 14h à 16h : débutants
- de 16h à 18h30 : confirmés

Maison de la Citoyenneté, Parc communal de Baudour

Infos et inscriptions : 065 76 19 24

Lu 16 de 14h à 16h

Alzheimer café

Maison de Tous, rue Courte Voie 1C92 à Saint-Ghislain

Infos et inscriptions : 065 76 19 76

Me 18 de 16h30 à 17h30

Les mercredis, j'ai bibli !

(voir p.13)

Di 22 de 10h à 17h

Festiniture

(voir p.2)

Ma 24 et 31 mai, 7 et 14 juin de 9h à 12h

Formation de premiers secours

Cycle de 4 ateliers gratuits à destination des aînés
Salle d'apparat du Syndicat d'Initiative

Infos et inscriptions : 065 76 19 24

Du 26 au 29

Festivités de l'Ascension



Ateliers citoyens du CPAS Energie/Environnement

Réalisez des économies dans tous les domaines de la vie courante en participant aux ateliers gratuits organisés par la cellule Energie du CPAS :

- **lundi 28 mars** : Mieux comprendre votre facture d'électricité
- **lundi 4 avril** : La précarité hydrique (Comment bien consommer l'eau)
- **mercredi 4 mai** : Le compost
- **lundi 16 mai** : Mieux comprendre votre facture d'eau
- **mercredi 8 juin** : Être zéro déchet, qu'est-ce que c'est ?
- **mercredi 29 juin** : Le zéro déchet Module pratique 1 (confectionner ses emballages avec des produits écologiques)
- **mercredi 13 juillet** : Le zéro déchet Module pratique 2 (Bee's Wrap : emballages à base de cire d'abeille)
- **mercredi 3 août** : La bonne gestion du frigo ou comment éviter le gaspillage alimentaire
- **mercredi 7 septembre** : Les droits et devoirs des locataires/propriétaires

Quand : de 9h à 12h

Lieu : Maison de la Citoyenneté, Parc communal de Baudour

Infos et inscriptions (obligatoires) : 065 71 83 37 ou 0472 22 48 44

Retrouvez le détail des activités sur

